

## 15 ans de Garantie sur toutes les gammes de produits

### Le sens de la qualité poussé à l'extrême

Roto est synonyme de qualité. Nous nous en portons garants avec notre renommée. Les matériaux haut de gamme, les technologies de pointe et une expérience de plusieurs décennies dans la fabrication de fenêtre de toit pionnières vous procurent une sécurité optimale. Et nous permettent dorénavant d'allonger considérablement notre garantie sur toutes les gammes de produits Roto. Pour vous, cela correspond à une fiabilité accrue et vous donne le sentiment d'avoir le bon partenaire à vos côtés.



Garantie  
sur toutes  
les gammes  
de produits

### Les garanties Roto

#### Des engagements forts

Une qualité exceptionnelle et irréprochable :  
seuls les meilleurs matériaux sont utilisés



#### + Garantie 15 ans :

- + Protection contre les bris de vitre causés par la grêle (verre trempé ext.)
- + Protection contre la casse des ferrures
- + Protection contre la rupture du châssis pour des charges conformes



Depuis 1935, qualité, conformité, innovation et technicité forment les piliers de notre philosophie avec un objectif permanent : proposer les meilleurs produits aux meilleures conditions pour nos clients. Avec la marque Roto, vous optez pour des produits « german made ». Nos fenêtres et accessoires sont réalisés dans des matériaux de premier choix et de haute qualité assurant leur longévité.

Avant leur sortie d'usine, nos produits sont entièrement contrôlés et testés selon les normes européennes. Qu'il s'agisse de la qualité de nos produits ou de notre politique en faveur de la protection de l'environnement, nos engagements sont reconnus par différents organismes qui font autorité en la matière. La vente et la pose des produits Roto se fait au travers de revendeurs et de poseurs professionnels partenaires Roto.



**+ Garantie 10 ans :**

- + Garantie des vices cachés (matériaux et fabrication)
- + Raccords de toitures
- + Condensation à l'intérieur du vitrage

Dans le cadre des 2 ans de garantie Roto s'engage au remplacement, hors pose, de l'accessoire concerné.



**+ 2 ans (hors pose) :**

- + Stores et volets roulants
- + Éléments électriques
- + Accessoires
- + Vitre fissurée (sans impact)



\* Le TÜV est un organisme de contrôle et de normalisation allemand incontournable dans le monde de la sécurité et de la certification de services et de produits.